

Atlas Contrôle  
Boulevard Lambermont 127  
1030 Bruxelles

## RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

**Numéro de rapport:**

45.749

**Date du contrôle:**

31/05/2024

**Lieu du contrôle:**

Avenue Kersbeek 24 1090 Forest Belgique

**Testeur d'installation:****Agent-visiteur:**

Michael Di Martino

**Type de contrôle:**

Visite périodique (Livre 1 6.5)

TI-010/5394291

**Date d'émission:**

31/05/2024 15:48:52

**Prochaine visite avant le:**

31/05/2025

### Donneur d'ordre

**Nom**

Green Control Belgium

**Adresse**

Boulevard Sylvain Dupuis 225/20, 1070 Anderlecht, Belgique

**Téléphone**

+32 479 87 76 76

**Email**

stephane@greencontrol.be

### Base(s) réglementaire(s)



663 - INSP

RGIE. Règlement général des installations électriques

### Identification de l'installation électriques

**Adresse de l'installation**

Avenue Kersbeek 24 1090 Forest Belgique

**Type de locaux**

Appartement 3eme etage

**Propriétaire, gestionnaire ou exploitant**

Debusscher

**Adresse du propriétaire****Fondations**

avant 81

**Mise en oeuvre de l'installation**

Après le 01/10/1981 et avant le 01/06/2020

### Données du raccordement

**GRD**

Sibelga

**Numéro de compteur**

5234844

**Code EAN****Liaison compteur-tableau**

XVB 3X10

**Tension de service**

3 x 230 V

**Protection générale**

25 A 3P

Atlas Contrôle  
Boulevard Lambermont 127  
1030 Bruxelles

## Contrôles

### Schémas/plans

NOK

### Liaisons équipotentielles

OK

### Description de l'installation

1TB: 1x différentielle 4p 300ma/40A  
1x disjoncteur 3p 40A  
1x disjoncteur 2p 20A  
TB2: 5x fusible 16A 2p

### Nombre de tableaux

2

### Différentiel de tête

300mA - 40A - type A

### Test BP du DDR

OK

### $\Delta I_n$

OK

### Contrôle de l'état

NOK

### Matériel fixe

NOK

### Protection contre les contacts directs

NOK

### Protection contre les contacts indirects

NOK

### Protection contre les surintensités

NOK

### Prise de terre

Piquet

### Résistance de terre ( $\Omega$ )

11

### Isolement ( $M\Omega$ )

0,32

## Remarques

Nous ne pouvons pas exclure, qu'au dépôt des schémas, il puisse y avoir d'autres infractions.

## Conclusions

### CONCLUSION : NON CONFORME

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 5/03/2023 :C-2023/41114) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle dans l'année.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

### Signature de l'agent-visiteur



Atlas Controle  
 Boulevard Lambermont 127  
 1030 Bruxelles



Tableau 1



Tableau 2

## Liste des infractions

| Libellé  | Paragraphe                          |
|--|-------------------------------------|
| La valeur de la résistance de ce circuit (TBT) est insuffisante, celle-ci doit être au minimum de 500.000 Ohms.  | L1: 6. 4. 5. 1.;<br>L3: 6. 4. 5. 2. |
| Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30 mA pour la (les) salle(s) de bain.   | L1: 4.2.4.3.                        |
| Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30 mA pour lessiveuse, lave-vaisselle et/ou séchoir et appareils assimilés.   | L1: 4.2.4.3.                        |
| Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.   | L1: 3.1.2.;<br>9.1.1; 9.1.2         |
| Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.   | L1: 9.1.2.                          |
| Le pictogramme "danger électrique" doit être apposé de façon durable sur le tableau.   |                                     |
| Obturer les ouvertures non utilisées du tableau ou coffret.  | L1: 4.2.2.3.;<br>5.1.4.; 5.3.5.1.   |
| Éliminer ou remplacer les canalisations électriques dont la section des conducteurs est inférieure à 1 mm <sup>2</sup> ou prévoir une protection adéquate pour l'application concernée.  | L1: 8.2.1.                          |
| Prévoir un circuit exclusivement dédié pour chacun des appareils suivants: lave-linge / lave-vaisselle / sèche-linge / cuisinière électrique / taque de cuisson électrique/ four électrique / chaque appareil (mobile) à poste fixe Pnom >= 2600 W.<br>Les appareils d'un chauffage électrique à poste fixe sont alimentés par un ou plusieurs circuits exclusivement dédiés.<br>La section des canalisations électriques est choisie en fonction de la puissance de ces appareils ou machines électriques | L1: 5.2.1.2.                        |

Atlas Controle  
Boulevard Lambermont 127  
1030 Bruxelles

| Libellé   | Paragraphe                           |
|---|--------------------------------------|
| Assurer la continuité de la mise à la terre du (des) conducteur(s) de protection.     | L1: 5.4.3.5.;<br>L3: 5.4.3.5.        |
| Prise(s) : le contact de terre est à relier à la terre de l'installation. ( Cuisine ) | L1: 5.3.5.2.                         |
| Nous conseillons de supprimer les canalisations hors d'usage. ( Garage )              |                                      |
| Fixer la (les) canalisation(s) au moyen d'attaches adaptées.                          | L1: 5.2.2.;<br>5.2.9.5.              |
| Interrupteur, prise de courant ou boîte de dérivation à reconditionner et/ou refixer. |                                      |
| Prévoir du matériel dont le degré de protection est au moins IP4X (IPXX-D).           | L1: 5.1.4.;<br>4.2.2.3.;<br>4.2.2.2. |

### Liste des remarques

| Libellé   | Référence |
|---|-----------|
| Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.  | RDE6      |
| L'installation électrique n'est pas entièrement accessible pour inspection. Les locaux ne sont pas tous accessibles.  | RDE13     |
| L'unité est meublée au moment du contrôle.  | RDE15     |
| L'ensemble de l'installation électrique n'est pas conforme aux exigences du Livre 1. Une révision complète de l'installation est requise. Une fois les travaux de modification sont terminés, un nouveau contrôle est requis. | RDE29     |

| Libellé | Photo |
|---------|-------|
|---------|-------|